XX' ANNÉE — N° 6818 — LUNDI 28 JUIN 1909

LA CROIX

BUREAUX : LILLE, — 15, rue d'Angleterre — Téléphone : 872

5 CENTIMES — DE ROUBAIX-TOURCOING — 5 CENTIMES

BUREAUX : ROUBAIX, — 35, rue du Vieil-Abreuvoir — TOURCOING, — 85, rue des Brasseurs

ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie Française.

Il n'y a que le premier pas qui coûte

« J'avais vingt-six ans, raconte le héros de l'histoire, lorsque, me trouvant de passage à Lyon, j'entendis pour la première fois parler de l'abbé Vianney, le bon curé d'Ars. On racontait que ce saint prêtre attirait au confessionnal de son humble église de village une foule venue de loin et qui se renouvelait sans cesse. On allait là chercher la guérison de l'âme comme on va auprès des grands médecins et des sources célèbres chercher la guérison du corps. L'idée me vint d'aller moi aussi à Ars. Je partis, poussé par la curiosité bien plus que par la piété. Quant à me confesser, je n'y songeais pas.

Cent personnes environ, groupées autour du confessionnal du curé d'Ars, lorsque j'entrai dans l'église. Les hommes étaient en majorité.

J'étais retourné à l'auberge, et je me préparai à me mettre à table ; l'hôte me demanda si je voulais dîner en compagnie d'un ecclésiastique ? « Pourquoi pas ? » dis-je.

Cinq minutes plus tard, je dînais en face d'un vénérable chanoine. La conversation roula naturellement sur le curé d'Ars. « Croyez-vous, dis-je, monsieur le chanoine, que Monsieur Vianney soit vraiment le confesseur expérimenté que l'on dit ?

— Je ne sais pas, répondit-il, s'il est expérimenté ; je le croirais plutôt inspiré par l'esprit de Dieu. Cet homme a le secret de résoudre tous les doutes et de vaincre toutes les lâchetés. C'est merveilleux. Vous le verrez et en jugerez par vous-même. — Je ne crois pas, répondis-je en souriant. Mon intention n'est point de me confesser. — Peut-être avez-vous tort », dit simplement le chanoine, et nous parlâmes d'autre chose.

Le soir de ce jour, je sortais à dix heures du confessionnal du curé d'Ars. « Habitez-vous votre ville natale ? m'avait dit avant de me donner l'absolution ce saint prêtre. — Oui, mon Père. — Quelle en est la population ? — Vingt-cinq mille habitants. — Vous devez y être connu ?

— Parfaitement, et de presque tout le monde. — C'est très bien. Pour votre pénitence sacramentelle; vous allez dire, avant de sortir de cette église, les actes de foi, d'espérance et de charité. Ce n'est pas tout. Vous assisterez un de ces deux dimanches de la Fête-Dieu, dans votre ville natale, à la procession du Saint-Sacrement, en ayant soin de vous placer *immédiatement après le dais*. Allez en paix, mon enfant. »

A une autre heure, dans une autre église, auprès d'un autre prêtre, j'aurais demandé respectueusement qu'on échangeât la seconde partie de cette pénitence contre une autre bonne œuvre, quelque prière par exemple, ou une aumône. En ce moment, le respect et l'émotion me fermèrent la bouche.

Le curé d'Ars était vraiment un confesseur à part, j'en avais la preuve. Il avait mis de suite le doigt sur la grande plaie de mon âme, sur le respect humain. En obligeant à un acte de religion, aussi public que l'était l'assistance à une procession dans ma ville natale, il m'ordonnait un remède violent, auquel répugnaient tous mes instincts, mais qui, précisément, à cause de cela, devait être un remède salutaire.

En attendant, je me consolai par la pensée que cette redoutable pénitence était ajournée à six mois.

La procession de la Fête-Dieu est une des plus belles manifestations du culte catholique. En certains pays et dans quelques grandes villes, elle revêt un caractère de majesté religieuse vraiment imposant : malheureusement, il n'en était pas ainsi dans ma ville natale. Le sexe fort n'était guère représenté à cette procession que par les enfants de l'école et une vingtaine d'ouvriers appartenant à une association religieuse.

Si le cortège était peu brillant, en revanche le parcours était long. Vingt-cinq mille habitants, sans compter les étrangers assistaient, aux fenêtres ou sur les trottoirs, à ce défilé religieux. Que penseraient et que diraient ces vingt-cinq mille spectateurs en voyant le mondain Georges L... suivre le dais ? A cette idée, la sueur perlait sur mon front.

Et pourtant, je croyais de toutes les forces de mon âme au dogme eucharistique ; je pensais, je sentais que tous les monarques du monde n'auraient fait que leur devoir en suivant, pieds nus, les traces de Dieu, caché sous les voiles sacramentels.

Cependant, le premier dimanche de la Fête-Dieu arriva. La procession a lieu chez nous à l'issue des vêpres. Pour m'aguerrir, j'assistai à cet office où je n'allai jamais, et je me plaçai bien en évidence et proche de l'autel. Hélas ! la chose me réussit mal. Une dame de ma connaissance aayant, par hasard sans doute, tourné les yeux de mon côté, il me sembla que tout le monde me regardait, que j'étais l'unique point de mire de l'assistance entière, que le clergé, les marguilliers, sacristains, dames pieuses, bonnes femmes, dévotes et enfants disaient les uns aux autres : « Voyez donc M. L... ! Que vient faire ici M. L... ? »

Cette préoccupation devint si troublante et si aveuglante, qu'elle me laissa à peine assez de liberté d'esprit pour m'apercevoir que la procession s'organisait dans l'église et qu'elle allait en franchir les portes. Je n'osai pas... et remis au dimanche suivant de la suivre.

La nuit suivante, je fus pris d'un fort accès de fièvre. Le croira-t-on ? Je me réjouis de cet accident, je souhaitai qu'il s'aggravât, se prolongeât, m'obligeât à garder le lit ou la chambre pendant une dizaine de jours. A l'impossible nul n'était tenu, je serais dégagé de l'obligation de suivre la procession.

L'accès de fièvre passa et ne revint pas. Ce qui arriva, ce fut le dimanche.

Quelle ne fut ma joie, ce jour-là, en constatant l'état du ciel. Un violent orage se préparait. Les nuages allaient s'épaissir, s'étendre et se répandre en torrents de pluie et de grêle. La cérémonie n'aurait pas lieu.

Mes prévisions furent trompées.

La procession sortit. Prenant mon courage à deux mains, plus mort que vif, je me plaçai derrière le dais.

Je vivrais cent ans que je n'oublierais pas les deux heures que j'ai passées là. Mon front était moite d'une sueur froide, mes jambes fléchissaient sous moi. De temps en temps, je faisais appel à ma foi et essayais de prier. Les lèvres seules prononçaient les paroles liturgiques. Je m'étais promis de ne pas lever la tête. Je fus fidèle à cette résolution.

Quinze jours s'étaient à peine écoulés, lorsque je reçus la visite de M. Laferrière, un jeune membre du parquet du tribunal très apprécié déjà pour son talent, sa droiture et la sûreté de ses relations. Il me proposa sans préambule de se joindre à lui et à un autre de ses amis pour fonder dans la ville une conférence de Saint-Vincent de Paul.

On devine mes objections. Il répondit victorieusement.

« Comment ! s'écria-t-il, vous avez assez de foi et de piété pour accompagner seul de votre monde, une procession, et vous refuseriez de vous joindre à nous ! »

Je finis par me rendre et promis mon concours. J'étais définitivement gagné à la bonne cause.

Dans la route du bien comme dans celle du mal, il n'y a que le premier pas qui coûte. Soutenu par deux chrétiens énergiques, fortifié par les Sacrements dont je m'approchai, à l'exemple de mes confrères, tous les mois, je parvins à vaincre totalement cet odieux respect humain. Deux ans suffirent pour établir dans ma ville natale une conférence de Saint-Vincent de Paul, composée de trente jeunes gens appartenant aux meilleures familles du pays. Maintenant, nous suivons tous ensemble, et sans la moindre honte, le dais qui abrite le Saint-Sacrement. Je dois dire plutôt que nous sommes un peu fiers, si je juge des autres par moi-même... »

M. D.

Les biens volés aux églises

On nous écrit :

A propos de l'article justement indigné paru samedi dans la « Croix » sur les « Biens volés aux Eglises et aux morts » un fidèle abonné de ce journal nous signale un passage de l' « Histoire de la Paroisse Saint-André, à Lille », par feu M. l'abbé J. Dewez, dans lequel ce savant et regretté historien, a flétri les vols abominables des jacobins de 1794 et en a **prédit le prochain retour.** Voici ce passage écrit il y a passé dix ans !

« Que ces formes méticuleuses des ventes ne nous donnent pas le change et ne « fassent pas perdre de vue l'odieux de la « spoliation sacrilège. On prenait là par le « droit de la force, ce qui était deux fois « sacré par la force du droit, puisque tout « cela avait été acquis par les deniers de « la fabrique sous la garantie des lois et « consacré à Dieu.

« On ne peut se dispenser de flétrir de « tels actes devant une génération **prête à « les recommencer.** Il n'y a pas longtemps, « un orateur politique invoquait à la « Chambre des Députés cette confiscation « de 1794, comme un titre de droit, pour « faire saisir par le gouvernement tous les « **objets d'art** qui sont actuellement dans « nos églises et couvents. Si cet exemple « constitue un droit, on ne l'appliquera « pas seulement aux objets d'art, puisque « nous venons de le voir, le gouvernement « a fait main basse sur tout, même sur « des bancs, même sur du **bocage** ou débris de bois. D'autres révolutionnaires « regrettent l'odieux de ces vols sur l'égarement de la foule populaire. « Elle avait « été tellement aigrie des abus de l'ancien « régime, des excès de pouvoir du clergé, « qu'elle n'y tint plus, et ce fut terrible, « mais inconsciente, contre les églises, « qu'elle chamborda. » Singulier chambardement populaire que ces ventes décrétées par le gouvernement, préparées et exécutées par des officiers publics, selon « toutes les formes légales ! Et voilà pourtant ce qu'on ose écrire dans des livres « d'**histoire populaire** ! Non, non, ce n'est « pas le peuple qui doit porter la responsabilité de ces spoliations mais les affreux « gredins qui étaient au gouvernement ».

(Histoire de la Paroisse Saint-André de Lille, IIe volume, page 338).

Que dirait aujourd'hui le vieux lutteur, le courageux patriote que fut l'abbé Dewez, ex-aumônier des prisons, s'il avait vu s'accomplir à si bref délai sa sinistre prédiction.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

L'interpellation Varenne

Dans le scrutin de l'ordre du jour pur et simple, des députés du Nord, c'est-à-dire contre le Gouvernement nous avons omis involontairement de signaler **M. Vandame** qui a voté cet ordre du jour.

Voir plus loin :

LES DÉPÊCHES DE LA NUIT

La Convention d'Arras

Voici le procès-verbal qui a été communiqué à l'issue de la réunion qui s'est tenue à Arras, « Hôtel de l'Univers », samedi, et à laquelle assistaient les délégués patrons et ouvriers.

ENTREVUE DES DÉLÉGATIONS SYNDICALES ET PATRONALES

Le 26 juin 1909, à deux heures et demie, se sont réunies, à l' « Hôtel de l'Univers », à Arras, les délégations syndicales et patronales des bassins houillers d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais.

Etaient présents :

Pour les ouvriers. — Syndicat d'Anzin : MM. Lefebvre, Bexant et Hilaire Moreau.

Syndicat du Nord : MM. Goniaux, Quintin, Portois et Gahide.

Syndicat du Pas-de-Calais : MM. Basly, Lamendin, Evrard, Cadot, Beugnet, Cordier et Sorniaux.

Pour les Compagnies : M. François, pour la Compagnie d'Anzin; M. Thiry, pour la Compagnie l'Escarpelle, et M. Lemay, d'Aniche, pour les Compagnies du Nord.

Il est fait remarquer que les Compagnies de Thivencelles et Crespin ne sont pas représentées. Il est donné lecture d'une lettre de la Compagnie de Flines à M. Thiry, par laquelle cette Compagnie déclare qu'étant donnée sa situation particulière, son conseil d'administration n'accepte pas de donner son adhésion à une entente pour le maintien des salaires.

MM. Reumaux (Lens), Barthelemy (Nœux et Vicoigne), Buchet (Ostricourt), Lavaurs (Courrières), Mercier (Béthune), Simon (Liévin), Tacquet (Meurchin), pour les Compagnies du Pas-de-Calais.

Avant d'aborder la discussion, M. Reumaux ayant eu connaissance d'articles parus sous la signature de M. Basly dans le « Réveil du Nord » concernant les Compagnies de Courrières et de Liévin, se fait un devoir de déclarer, au nom de la délégation patronale, que M. Basly a été mal renseigné : ces deux Compagnies ne se sont, à aucun moment, séparées des autres et leurs représentants ont été, au contraire parmi les premiers à émettre et à soutenir les propositions de nature à favoriser l'entente.

L'ordre du jour de l'entrevue portait sur la question des salaires, leur contrôle, leur répartition.

Les délégués des syndicats, tout en reconnaissant qu'il existe une baisse dans le prix de vente des charbons, exposent que cette baisse n'est point absolument suffisante pour amener les Compagnies à demander une réduction des primes, que, d'ailleurs, la situation florissante du marché financier, les dividentes distribués, constituent autant de raisons qui justifient selon eux, le maintien des salaires à déterminer.

Sur les points en discussion, la réponse des représentants des Compagnies a été la suivante :

En ce qui concerne le rendement, qui doit être maintenu, le contrôle des salaires et leur répartition, la délégation patronale s'en réfère aux conventions dites d'Arras et aux déclarations faites en 1906 qu'elles confirment en tant que besoin.

Au sujet du taux des primes, les représentants des Compagnies, après avoir écarté de la discussion toutes autres bases que celle du prix des charbons et rappelé que les précédentes conventions d'Arras ont fixé à diverses époques les primes à allouer, en prenant pour base les variations survenues dans les prix des charbons, exposent que peu après la réunion du 27 juin 1908, les cours ont subi une baisse très importante, provoquée surtout par la concurrence étrangère, dont l'activité a été favorisée par la réduction générale des salaires dans les pays voisins ; que par suite, la situation actuelle comporterait une réduction du taux des primes.

Après discussion prolongée, les représentants des Compagnies, voulant donner un nouveau témoignage de bienveillance à l'égard de leur personnel, et, sans que cette concession de leur part puisse être invoquée comme une modification aux principes des précédentes conventions, espérant, en outre, que la situation commerciale actuelle ne s'aggravera pas, se mettent d'accord avec les délégués des syndicats pour maintenir les primes actuelles pendant deux ans, soit donc jusqu'au 30 juin 1911.

Néanmoins, si la baisse actuelle s'accentuait, si la situation commerciale s'aggravait, notamment par l'effet de modifications défavorables du droit de douanes, si le rendement diminuait de façon sensible, si les tarifs de vente des charbons dépassaient pendant six mois au moins ceux de 1907, l'une ou l'autre partie pourrait provoquer une réunion pour traiter sur de nouvelles bases.

La présente convention, arrêtée à huit heures et demie, a été signée par tous les délégués présents.

LE Congrès Eucharistique DE LANNOY

Le Congrès Eucharistique de Lannoy n'était qu'un congrès de décanat, mais le zèle des curés du canton et la foi de leurs paroissiens lui ont donné une ampleur inattendue. Aussi la journée du 27 juin marquera-t-elle dans les annales religieuses du pays.

Dès la veille, les exercices de l'Heure Sainte attiraient de nombreux habitants de Lannoy, et la parole si apostolique de M. le chanoine Lamérand préparait les cœurs à la fête de l'Eucharistie : d'ailleurs, l'église elle-même, délicatement ornée, portait à la prière et à la joie.

Le dimanche, à la grand'messe, Mgr Carlier, qui revenait de Domrémy, trouva des termes émus pour exciter la dévotion envers Celui qui, jadis, dirigea le bras de Jeanne d'Arc et qui seul, aujourd'hui encore, reste capable de nous secourir.

Ainsi commencé, le congrès devait réussir au-delà de toute espérance.

LES RÉUNIONS

A deux heures et demie se tinrent deux séances simultanées.

Dans la salle de l'Institution St-Charles, Mgr Carlier présidait la réunion des **dames.**

Après quelques mots très délicats de M. le Doyen de Lannoy, Madame Mathellon exposa ce que font les dames de la paroisse au point de vue du culte eucharistique.

Son rapport et celui de M. le Curé de Willems, qui furent très applaudis, permirent à Mgr Carlier de donner des conseils pratiques dont le décanat tout entier retirera les meilleurs fruits.

La réunion des **hommes** avait lieu dans la salle du patronage. Hélas ! si douze cents congressistes environ purent trouver place, près de deux cents durent écouter aux portes ; on juge par là de l'affluence ! Au premier rang de l'auditoire nous avons remarqué M. Romain Lepers, conseiller d'arrondissement.

Deux rapports furent présentés : l'un, par M. Paul Mathellon, sur « l'assistance à la messe » ; l'autre, par M. le Vicaire de Lys, sur « les œuvres eucharistiques dans le décanat de Lannoy ». Les idées émises étaient vraiment pratiques ; dès lors, la discussion s'engagea bien vite, et, grâce à M. le chanoine Lamérand, qui présidait avec sa rare compétence, des résolutions furent immédiatement proposées et votées par acclamation.

LE CORTÈGE

A quatre heures et demie, après les vêpres, le cortège se mit en route.

Le temps s'était éclairci ; les drapeaux et les bannières flottaient gaîment ; sous les arcs de triomphe, au milieu d'une foule respectueuse, allait se dérouler une magnifique et touchante procession.

Quelques cavaliers, habilement dirigés par M. Masquelier, ouvrent la marche.

Immédiatement après vient une première série de groupes, représentant la vie de Notre-Seigneur : la visite des bergers et des mages à la crèche entourée par les anges ; la manifestation populaire du jour des Rameaux ; le portement de croix.

Voici la Sainte Vierge représentée dans son apparition de Lourdes, et comme Reine des Anges.

Puise Jeanne d'Arc en bergère, en guerrière, en martyre.

Les emblèmes de l'Eucharistie précèdent les groupes d'hommes.

Et maintenant défilent les représentants de quinze paroisses. Le spectacle, à cette heure, est saisissant. Deux mille hommes sont là, qui chantent des cantiques d'une voix mâle, tandis que, de temps à autre, la musique municipale joue ses morceaux les plus entraînants.

Devant le Saint-Sacrement, les jeunes filles de l'école libre de Lannoy jettent des fleurs et la troupe angélique de Lys exécute les plus gracieuses évolutions.

LES REPOSOIRS

A cinq heures, la procession pénétrait dans la propriété de Madame Charles Leborgne où un reposoir avait été dressé, merveille de richesse et de bon goût. On peut évaluer à près de quatre mille personnes la foule qui se pressait pour entendre la parole du prédicateur, parole si vibrante d'ailleurs qu'elle parvint aux auditeurs les plus éloignés.

« Dans l'Eucharistie, il y a un Dieu, il y a un Roi, il y a un Sauveur » : telle fut la triple pensée que M. l'abbé Delsaux, secrétaire-général des œuvres diocésaines, développa avec une véritable éloquence. L'auditoire montra combien il avait été touché, en saluant le Christ de ses acclamations et en mettant toute son âme dans le chant du « Credo ».

Ainsi se termina une fête qui indique sans doute à quel point la foi chrétienne est profondément enracinée dans le pays de Lannoy, mais qui surtout est le point de départ, pour ce beau canton, d'un renouveau de vie eucharistique.

LE VIME CONCOURS FÉDÉRAL

des Sociétés Catholiques de Gymnastique et d'Armes du Nord

à Solesmes

...Et ce fut un succès!

En mars dernier, le comité organisateur de Solesmes, par l'intermédiaire de l' « Etoile Sportive », donnait des indications pratiques pour la fête sportive du 27 juin ; il terminait par ces mots, que d'aucuns auraient pu taxer d'audacieuse témérité : « Ce sera un succès, nous ne craignons pas de l'affirmer ». Disons de suite que les faits ont donné raison au vaillant et dévoué comité : la fête d'hier a dépassé tout ce qu'on avait vu jusqu'ici à Solesmes.

Les décorations

Les Solesmois, sans distinction de classe ni d'opinion, fermement unis dans une pensée de patriotisme local pour la réussite de cet événement sportif, ont voulu que la fête du 27 juin laissât dans la mémoire de tous un ineffaçable souvenir ; aussi la ville s'est ornée et pavoisée avec une profusion dont on n'a pas idée ; on ne voit partout que drapeaux tricolores et fleurs, alternant avec les arcs-de-triomphe et les lanternes vénitiennes, que milliers d'oriflammes et cordons enguirlandés et arrangés en arceaux au-dessus des rues ; qui n'a admiré également, rue de Lille, cette centaine de blasons, chef-d'œuvre de goût, qui disaient les gloires, les souvenirs et les origines de toutes les localités représentées au concours ? Et ces écussons de la ville, qui, mêlant leur fond de sable et leurs croissants d'argent aux nobles armes des invités, portaient à tous la bienvenue des Solesmois.

Rien n'eut manqué à cette fête si un invité — et un invité sur lequel et avec lequel on comptait beaucoup — ne s'était mis à bouder : le soleil, qui, de la matinée, ne daigna pas se montrer, céda sa place à une pluie fine qui, jusqu'à neuf heures et demie ne cessa de tomber, mais pas assez, heureusement, pour interrompre les mouvements des concours ni pour enlever aux gymnastes leur joyeux entrain.

Les concours de la matinée

Vu le grand nombre de Sociétés qui devaient prendre part aux travaux de la journée, les concours commencèrent très tôt, à 7 heures du matin ; dès ce moment la plus grande activité règne dans toute la ville ; au fur et à mesure qu'elles descendent des trains, les Sociétés, tambours et clairons en tête, se rendent aux endroits désignés pour l'exécution des mouvements du concours.

Place des Concerts, on admire et on applaudit les adultes et les pupilles surtout pour la grâce et l'ensemble avec lesquels ils exécutent leurs exercices aux barres fixes et parallèles et les sauts.

Place Verte, sont interprétées d'une façon ravissante les leçons de boxe.

Place de Selle, ce sont les tambours et clairons qui luttent pour la palme. Rue de l'Abbaye, rue de Forest et au collège, nous avons un instant l'illusion de nous retrouver au régiment : école du soldat et école de section, théorie pratique avec et sans armes, maniements d'armes, assouplissements militaires avec et sans engins... tous ces mouvements sont rendus avec une précision et une assurance qui montrent qu'il n'est pas besoin d'être un « vieux briscard » pour être « calé » dans le métier, et qu'on peut assurer aussi, sans être grand prophète, que l'armée comptera un jour dans ses rangs de braves et vaillants soldats français.

Et que dire encore des exercices aux barres fixes et parallèles, des pyramides avec ou sans engins ? Chacun est émerveillé de ce que l'on peut faire accomplir à ces jeunes gens, dont beaucoup ne sont que des enfants.

Ma promenade matinale prend fin à la place du Béart. Là sont exécutés les ensembles imposés ; ces mouvements produisent un coup d'œil fort agréable et intéressent vivement les spectateurs, qui en signe de satisfaction, applaudissent les jeunes gymnastes.

A noter une très louable initiative prise cette année : En vue d'une préparation aussi complète que possible des jeunes gens au service militaire, on a fondé un groupe d'infirmiers dans plusieurs sociétés ; pour ceux-ci fut ouvert un concours ayant trait aux soins à donner en cas de blessure ou d'indisposition.

La Messe militaire

A onze heures on sonne le « Cessez le feu ». En un quart d'heure le rassemblement de toutes les sociétés est fait, et cette imposante colonne de 5000 gymnastes, musique en tête, se dirige vers le champ de fête pour assister à la messe qui va être dite en plein air.

En un clin d'œil, et avec beaucoup de calme et de recueillement nos 5000 jeunes gens furent placés; leur costume, tous d'une grande simplicité, leur allure martiale, leur tenue impeccable firent grande sensation sur la foule nombreuse qui les encadrait.

C'est M. le chanoine Denoyelle qui a dit la messe.

Après l'Evangile, M. le chanoine Ponceaud adresse aux gymnastes l'allocution de circonstance : « Il y a quelques jours, dit-il en commençant, un président de République, sur le point de mourir, laissa tomber de ses lèvres ces trois mots « Dieu, Patrie, Famille » ; c'était comme un héritage et une vraie consigne qu'il passait à son successeur ; ces paroles renferment tout ce que nous avons de plus sacré et de plus noble ici-bas, voilà pourquoi je veux, en cette circonstance solennelle, les déposer dans vos cœurs de chrétiens, de français et de fils... » Et dans un langage éloquent, élevé et tout rempli de souffle patriotique, l'orateur indique à son jeune auditoire les devoirs qu'il doit remplir vis-à-vis de Dieu, de la Patrie et de la Famille.

Le chant du « Credo », sortant alors de toutes les poitrines, alla dire à tous les échos d'alentour l'enthousiasme et la foi de nos 5.000 jeunes gens.

A la fin de la messe, Mgr Delamaire procède à la bénédiction solennelle des drapeaux de deux sociétés récemment fondées : Le Quesnoy et Briastre.

Pendant la cérémonie religieuse, la « Jeunesse musicale » d'Orchies, avec les « Amis-Réunis » de Somain interprétèrent avec brio plusieurs morceaux de leur répertoire.

L'office saint était terminé. Toujours dans un ordre parfait et aux sons des accords les plus harmonieux, les gymnastes prirent le chemin de leur « cantonnement ». C'est là qu'ils allaient reposer leurs membres fatigués par le long voyage et les exercices du matin, comme aussi faire provision de forces pour faire brillante figure à la grande fête de l'après-midi.

On défile !

Deux heures et demie viennent de sonner. C'est l'heure du rassemblement pour le grand défilé.

Depuis longtemps une foule considérable s'est massée sur la Grand'Place, rue de Lille, rue de Selle, avenue de la Gare, aux abords du champ de fête. A toutes les maisons, à toutes les fenêtres, on ne voit que des têtes qui regardent ; les plus hardis sont grimpés sur les toits, d'autres sont montés sur des tables ou des échelles.

Par ailleurs, les étrangers arrivent sans cesse, donnant à la ville un cachet d'extraordinaire animation.

Une tribune avait été dressée, rue de Selle ; les autorités religieuses ainsi que les membres du comité permanent et du comité organisateur y prennent place. Ils encadrent Monseigneur Delamaire qui, semblable à un général en chef, va passer la revue de ses jeunes troupes pour s'assurer si elles sont assez fortes et assez vaillantes pour les combats de demain.

A trois heures — heure militaire — commença le défilé ; c'est entre deux haies humaines, qui des trottoirs, débordaient jusqu'au milieu des rues, que s'avance le plus magnifique cortège qu'il soit possible d'imaginer, et que nos 5000 athlètes, chantant, tambour battant et drapeaux claquant au vent, gagnent le lieu du concours.

Mgr Delamaire au champ de fête

Soudain des sonneries de clairons retentissent, jetant dans les airs leurs notes joyeuses ; c'est l'annonce de l'arrivée de Monseigneur Delamaire. Les musiques attaquent un pas redoublé pendant que Sa Grandeur s'avance vers la tribune d'honneur, salué et acclamé par tout un peuple qui lui est visiblement sympathique.

Prennent place aux côtés de Monseigneur, M. le vicaire général Cazeau, MM. les chanoines Gobert, doyen de Solesmes, Ponceaud, Denoyelle; MM. les députés de Gommegnies, Le Quesnoy, Cambrai ; le colonel de Fontanges, président du comité permanent ; M. Arthur Ménard, président du comité organisateur, etc...

Les Sociétés se sont massées au fond de l'immense prairie de M. Bauchemin, face aux tribunes ; un commandement du capitaine Magnier met en branle cette masse humaine qui exécute une charge vers les tribunes avec une telle maîtrise que les acclamations et des applaudissements frénétiques retentissent, ce pendant que les musiques jouent la « Marseillaise ».

Cette brillante parade terminée, les drapeaux de toutes les Sociétés viennent se ranger devant la tribune ; le colonel de Fontanges les présente à Mgr Delamaire, assurant Sa Grandeur du respectueux dévouement des Gymnastiques catholiques du Nord ; Monseigneur répondit en félicitant les Sociétés de leur belle endurance et de leur consolante vitalité.

Le drapeau de la Fédération, qui était gardé par la Société de Saint-Amand fut alors confié à la « Jeanne-d'Arc », de Solesmes.

Au moment de commencer les mouvements d'ensemble, une forte averse est venue jeter l'inquiétude dans tous les cœurs ; ce moment d'anxiété fut vite passé, car, non seulement le temps redevint beau, mais le soleil, qu'on n'avait pas encore vu de la journée, vint prendre part à la fête.

LES MOUVEMENTS D'ENSEMBLE

L'attraction d'un concours de gymnastique est, sans contredit, l'exécution des mouvements d'ensemble ; la grande fête allait donc commencer.

On assiste alors à une vraie féerie.

Alertes et pimpants dans leurs uniformes variés, personnifiant admirablement cette jeunesse française, suprême espoir de la France chrétienne, nos gymnastes entrèrent en lice.

Sous la direction de M. H. Nazet, chef de la « Jeanne d'Arc », et avec accompagnement de musique, par la fanfare de Somain, ces milliers de jeunes athlètes, entourés d'une immense foule avide de voir, commencèrent leurs évolutions.

Ces mouvements d'ensemble, exécutés avec une rare perfection et soulevant à tout instant d'enthousiastes applaudissements qu'il fallait réprimer, firent constater la sérieuse préparation faite au sein de chaque société en vue du concours de Solesmes.

Dans tout concours, il faut aussi laisser à chaque société le temps de montrer les résultats de son travail particulier et de sa force personnelle : ce fut la seconde partie du programme.

Ensembles spéciaux avec engins ou mains libres, pyramides avec ou sans engins, tableaux militaires, etc., firent de nouveau l'admiration des spectateurs. Toutes les sociétés, les jeunes, aussi bien que les anciennes, rivalisèrent d'adresse et de force dans ces mouvements difficiles et exécutés pourtant avec adresse ; ces résultats sont tout à l'honneur et des exécutants et des instructeurs d'élite qui dirigent avec autant de tact que de dévouement ces cohortes disciplinées de jeunes gymnastes.

Félicitations aux organisateurs

L'éloge qu'on pourrait faire ici de ceux qui ont pris l'initiative hardie autant que féconde de l'organisation de cette fête se